

Conditions Générales

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) régissent les relations contractuelles entre 3D MOTOS Sàrl, exploitant l'enseigne commerciale « 3D MOTOS », (ci-après dénommée « le Vendeur ») et ses clients. Elles s'appliquent à tous les services et produits proposées par le garage, notamment la vente de véhicules neufs et d'occasion, les prestations d'entretien, les réparations, la vente de pièces et accessoires, ainsi que les services d'hivernage proposés par le garage.

2. Offres, prix et commandes

Les offres et devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée de 30 jours, sauf indication contraire. Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF) et s'entendent TTC, sauf mention contraire. Les modifications de tarifs imposées par les constructeurs ou les fournisseurs peuvent être répercutées au client avant la conclusion définitive du contrat, au maximum de 10% sans que l'acheteur ait le droit d'annuler le présent contrat.

3. Conditions de paiement

Toutes les prestations fournies par 3D MOTOS Sàrl sont à payer comptant lors du retrait de celle-ci. Sauf accord préalable discuter à l'avance. En cas de retard, des intérêts de 5% par an peuvent être facturés, ainsi que des frais administratifs correspondant aux rappels envoyés (CHF 30.- pour le premier rappel et jusqu'à CHF 75.- pour chaque rappel subséquent). Ces frais couvrent les coûts réels de traitement administratif. La propriété du véhicule ou des pièces demeure au Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu. Le paiement peut être effectué en espèces, par carte bancaire, virement ou autre moyen accepté par le Vendeur. Des frais de traitement de 5% à partir de CHF 350.- peuvent être appliqués pour certains modes de paiement (ex. cartes de crédit ou solutions électroniques). Ces frais sont indiqués au client avant la transaction.

4. Livraison et transfert de propriété

Les délais de livraison indiqués sont donnés à titre indicatif. Le Vendeur s'efforce de les respecter, mais ne peut être tenu responsable des retards dus à des circonstances indépendantes de sa volonté (retards du constructeur, pénuries, transport, force majeure).

• Retard de livraison

En cas de retard dans la livraison, le client ne peut annuler sa commande que si le retard dépasse de trois mois la date de livraison initialement convenue. Dans ce cas, l'annulation n'est valable que si le client a, par écrit (lettre recommandée ou remise en main propre contre signature), demandé la livraison dans les huit jours suivant l'expiration de ce délai de trois mois et que la marchandise n'a toujours pas été livrée. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé pour un retard de livraison inférieur à ce délai, lorsque celui-ci résulte de circonstances indépendantes de la volonté du Vendeur.

• Prise de livraison

Le client est tenu de prendre livraison du véhicule, des accessoires ou des pièces commandées dès que le Vendeur l'informe de sa disponibilité. Si le client ne prend pas livraison dans un délai de 14 jours après notification, Le Vendeur peut lui facturer des frais de stockage et d'assurance, ou annuler la commande après mise en demeure écrite.

• Transfert des risques et de propriété

Le transfert des risques intervient au moment de la remise effective du véhicule ou des marchandises au client ou à son représentant. La propriété du véhicule demeure au Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu.

5. Reprise de véhicules

Lorsque Le Vendeur accepte la reprise d'un véhicule dans le cadre de la vente d'un véhicule neuf ou d'occasion, le client déclare que le véhicule à reprendre est sa propriété, qu'il est libre de tout gage

ou autre charge, et que les informations communiquées (kilométrage, état, sinistres éventuels, historique d'entretien) sont exactes. Le prix de reprise est fixé sur la base des informations fournies et peut être ajusté si le véhicule livré ne correspond pas à la description initiale. En cas de non-livraison du véhicule repris, ou de défaut majeur non déclaré, Le Vendeur se réserve le droit de refuser la reprise ou de modifier le montant convenu.

6. Atelier, réparations et services

Les prestations d'entretien, réparations et services sont exécutées avec le plus grand soin et en respectant la réglementation. Les devis établis à la demande du client peuvent être facturés, même si la réparation n'est pas effectuée par la suite, notamment lorsque le devis implique un diagnostic technique ou un démontage préalable. Le client en est informé avant exécution. Le gardiennage des véhicules laissés au garage peut être facturé à partir du 3ème jour suivant la fin des travaux ou la notification de disponibilité. Le tarif journalier est communiqué sur demande ou affiché à la réception. Le service d'hivernage est proposé sous réserve de disponibilité des emplacements. Le véhicule est stocké dans des conditions normales de sécurité et de propreté. Il appartient au client de maintenir ses assurances casco et responsabilité civile durant la période d'hivernage.

7. Garantie et responsabilité

• Véhicules neufs

Pour les véhicules neufs, les conditions de garantie du constructeur s'appliquent. Le Vendeur remettra au client les documents correspondants au moment de la vente.

• Véhicules d'occasion

Pour les véhicules d'occasion, aucune garantie n'est proposée, sauf disposition contraire figurant au contrat de vente. En fonction de l'âge, du kilométrage ou de l'état du véhicule, cette garantie peut être limitée ou exclue, à condition que cette restriction soit expressément mentionnée dans le

contrat et acceptée par le client. En cas de vente sans garantie ("vente dans l'état"), le client reconnaît avoir pris connaissance de l'état du véhicule avant la conclusion du contrat et renonce expressément à toute réclamation pour défauts ultérieurs. Cette exclusion ne s'applique pas aux défauts dissimulés volontairement par le Vendeur ni aux vices de sécurité graves connus de celui-ci.

• Garantie commerciale optionnelle

Le Vendeur peut proposer au client une garantie commerciale complémentaire sur les véhicules d'occasion. Cette garantie, d'une durée et d'une couverture déterminées, peut être souscrite moyennant un supplément de prix indiqué au contrat de vente. Les conditions spécifiques de cette garantie (étendue, durée, montant et exclusions) sont communiquées au client avant la signature du contrat. La garantie commerciale ne modifie pas les droits légaux du client en matière de garantie pour défauts, mais vient les compléter selon les termes convenus.

• Conditions de validité de la garantie

Pour que la garantie reste applicable, le véhicule doit être entretenu et réparé exclusivement par Le Vendeur. Toute intervention, réparation ou modification effectuée par un tiers non autorisé entraîne la perte du droit à la garantie, sauf accord écrit préalable du Vendeur. Le non-respect des intervalles d'entretien recommandés ou l'utilisation de pièces non conformes au cahier des charges du constructeur entraîne également la déchéance de la garantie.

• Exclusions générales de garantie

Sont exclus de la garantie : l'usure normale, les dommages résultant d'une utilisation non conforme, d'interventions effectuées par un tiers non agréé ou du non-respect des entretiens recommandés. Toutes les pièces d'usure, consommables, sont exclues de la garantie. Exemples (énoncé non exhaustif) : pneumatiques, chambres d'air, mâchoires et plaquettes de frein, batteries, ampoules, filtres, bougies, éléments

d'embrayage, chaînes et pignons de transmission, ainsi que certains joints et produits d'étanchéité.

- **Responsabilité**

Le Vendeur décline toute responsabilité pour les dommages indirects, pertes d'exploitation ou frais annexes résultant de l'immobilisation d'un véhicule.

8. Données du client et protection des données

3D MOTOS Sàrl traite les données personnelles de ses clients conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Les données collectées (nom, adresse, téléphone, e-mail, date de naissance, données du véhicule, historique des entretiens et ventes) sont utilisées pour la gestion administrative, commerciale et technique, la facturation, les rappels d'entretien ou de sécurité, et la relation client. Les coordonnées du client peuvent également être utilisées pour l'envoi d'informations relatives à des offres, promotions ou services similaires. Le client peut à tout moment s'opposer à cette utilisation en adressant une demande à info@3dmotos.ch. Les données peuvent être transmises à des tiers uniquement si cela est nécessaire à l'exécution du contrat (constructeurs, assurances, partenaires logistiques) ou en vertu d'une obligation légale. Elles sont conservées de manière sécurisée et supprimées dès qu'elles ne sont plus nécessaires. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer par écrit à l'adresse : info@3dmotos.ch Les locaux de 3D MOTOS Sàrl sont placés sous vidéosurveillance, conformément à la LPD. Ce dispositif vise à assurer la sécurité des personnes, des biens et des véhicules confiés. Les enregistrements sont conservés pour une durée limitée et ne sont accessibles qu'au personnel autorisé. Le responsable du traitement des données est 3D MOTOS Sàrl. Les images sont conservées 30 jours maximum, sauf nécessité probatoire. Les données comptables sont conservées 10 ans conformément à la législation fiscale en vigueur.

9. For juridique et droit applicable

Les relations contractuelles sont régies par le droit suisse. Sous réserve des dispositions impératives relatives à la protection des consommateurs, le for juridique est au siège du Vendeur, à Bretigny (VD). Version : novembre 2025 © 3D MOTOS Sàrl – Tous droits réservés.